

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Dudswell, tenue à la salle du conseil, située au 76, rue Main, à Dudswell, le 7 novembre 2016, à 19h00 à laquelle étaient présents :**

Sont présents :       M.     Jean-Pierre Briand, maire  
                          M.     Serge Lemieux, conseiller  
                          M.     Jean-Maurice Deschênes, conseiller  
                          M.     Gérard Beaudoin, conseiller  
                          Mme  Chantal Laroche, conseillère  
                          Mme  Mariane Paré, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

Est absente :           Mme  Micheline Breton, conseillère (absence motivée)

Monsieur Roland Gascon, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, est présent et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

**1.    OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL PAR LE PRÉSIDENT (MAIRE)**

Les membres présents forment le quorum, monsieur Jean-Pierre Briand, maire, ouvre la séance à 19h00.

**2.    LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET MODIFICATIONS S'IL Y A LIEU  
      Résolution no 2016-213**

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé en ajoutant le point

et que le point Divers reste ouvert.

1.    Ouverture de la séance du conseil par le président
2.    Lecture et adoption de l'ordre du jour et modifications s'il y a lieu
3.    Procès-verbaux
  - 3.1    Renonciation à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016
  - 3.2    Adoption du procès-verbal  
          - séance ordinaire du 3 octobre 2016
4.    Correspondance
  - 4.1    Correspondance générale
  - 4.2    Demande de don
    - Moisson Haut-Saint-François
    - Guignolé 2016
    - Conseil de Pastorale de la paroisse Saint-François-de-Laval
5.    Rapport du secrétaire-trésorier
  - 5.1    Présentation des comptes payés et à payer
6.    Urbanisme et environnement
  - 6.1    Dérogation mineure 16-06
  - 6.2    Les Fleurons du Québec
  - 6.3    Demande CPTAQ – Sentier pédestre
  - 6.4    Demande CPTAQ – Piste cyclable
7.    Loisirs, culture et vie communautaire
  - 7.1    Cotisation annuelle Réseau des bibliothèques de l'Estrie

8. Affaires courantes
  - 8.1 Dépôt des déclarations pécuniaires des membres du conseil
  - 8.2 Calendrier des assemblées publiques du conseil
  - 8.3 Entretien du système de climatisation et ventilation
  - 8.4 Jour du Souvenir
  - 8.5 Addenda au contrat de déneigement
  - 8.6 Déneigement du stationnement de la bibliothèque
  - 8.7 Déneigement du stationnement du chalet de services du Parc Gordon-MacAulay
  - 8.8 Gestion des eaux de pluie rue des Érables
  - 8.9 Projet sentinelle
  - 8.10 Entretien des habits de pompiers
  - 8.11 Achat de nouveaux conteneurs
  - 8.12 Engagement d'un préposé à la patinoire au Parc Gordon-MacAulay
  - 8.13 Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité
9. Adoption de Règlement
10. Divers
  - 10.1 Dépôt de l'État financier comparatif des 9 premiers mois de l'année
11. Période de questions
  - 11.1 Réponses aux questions des citoyens du mois passé
  - 11.2 Questions des citoyens
12. Clôture de la séance
13. Levée de la séance

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **3. PROCÈS-VERBAL**

#### **3.1 Renonciation à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016 Résolution no 2016-214**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016 ;

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

De renoncer à la lecture du dit procès-verbal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **3.2 Adoption du procès-verbal Séance ordinaire du 3 octobre 2016 Résolution no 2016-215**

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016 tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

4. CORRESPONDANCE

4.1 Correspondance générale

Le directeur général par intérim dépose un bordereau de la correspondance reçu depuis la séance ordinaire de 3 octobre 2016.

4.2 Demande de dons  
Moisson Haut-Saint-François  
Résolution 2016-216

**Considérant** que Moisson Saint-François est un organisme qui a pour mission de venir en aide aux personnes à faible revenu en leur fournissant des denrées et du support ;

**Considérant** que Moisson Saint-François s'est associée avec différents partenaires qui œuvrent auprès des personnes à faible revenu ;

**Considérant** que l'organisme existe depuis 2014 et que pour recevoir une aide gouvernementale, l'organisme doit démontrer le sérieux, la crédibilité et le support du milieu ;

**Considérant** que la Municipalité a adopté une Politique de dons et commandites ;

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'autoriser le versement d'une aide financière d'une somme de 800\$ à Moisson Saint-François.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Guignolée 2016  
Résolution 2016-217**

**Considérant** que des citoyens se sont regroupés afin d'aider les personnes et/ou familles dans le besoin à passer un bon Noël en faisant une distribution de paniers d'épicerie et des coupons pour l'obtention de denrées alimentaires dans les épiceries de la région ;

**Considérant** que la Municipalité a adopté une Politique de dons et commandites ;

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'autoriser l'acquisition de 500\$ en bons d'achat pour de la nourriture auprès des épiceries de la région et que lesdits bons d'achat ne puissent servir à l'achat d'alcool et de tabac.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Conseil de Pastoral de la paroisse Saint-François-de-Laval  
Résolution 2016-218**

**Considérant** que le conseil de Pastoral de la paroisse Saint-François-de-Laval demande de commanditer l'achat de poinsettias auprès de la Maison Aube-Lumière pour la décoration de l'église ;

**Considérant** que la Municipalité a adopté une Politique de dons et commandites ;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'autoriser l'achat de 2 poinsettias auprès de la Maison Aube-Lumière pour la décoration de l'église.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5. RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**5.1 Présentation des comptes payés et à payer  
Résolution no 2016-219**

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'approuver la liste des comptes payés et à payer tel que présentée et d'autoriser le paiement à savoir :

562	Josée Bouchard	Frais de déplacement	112.80
563	Nacim Khennache	Frais de déplacement	198.80
564	Michel Lessard	Frais de déplacement	87.20
565	Pierre-Alain Lemire	Frais de déplacement	275.20
566	L'Équipe Dany Seigny	Location de véhicule	294.98
567	Monty Sylvestre	Honoraires professionnels - rue des Érables	1,566.17
568	Josée Lamontagne	Remboursement - temps de glace	202.50
569	Maxime Brodeur	Remboursement - temps de glace	350.00
570	Canac	Terrain de soccer	289.74
571	Volumacc	Service de messagerie	53.03
572	Vuillemin Photo+Design	Domaine - site internet	289.32
573	Aquatech	Services divers (appel d'un citoyen)	77.61
574	Socan	Droit de licence - 3e trimestre 2016	47.28
575	Hydro-Québec	stat. e-u, C.C., plage, caserne, parc, ATCD	3,039.77
576	Régie intermunicipale	Enfouissement - déchets	162.65
577	Ministère du revenu	Déduction à la source	9,363.58
578	Yannick Boutin	Frais déplacement - service incendie (form.)	24.00
579	Daniel Breton	Frais déplacement - service incendie (réunion)	52.00
580	Alain Drouin	Frais déplacement - service incendie (form.)	16.00
581	Robertino Hogendoorn	Frais déplacement - service incendie (réunion)	48.80
582	Michel Lessard	Frais déplacement - voirie	154.00
583	Cynthia Ménard	Frais déplacement - service incendie (form.)	32.00
584	Martin Tanguay	Frais déplacement - service incendie (inspect.)	12.00
585	Martin Leroux	Frais déplacement - service incendie (form.)	16.00
586	Bell Canada	Parcs, place, et C.C.	707.16
587	Canac	Pièces & accessoires - voirie	108.80
588	Cima +	Surveillance des travaux - rive des Forges	3,575.72
589	Laboratoires Environnex	Analyses - laboratoire	1,056.21
590	Graymont (Qc) inc.	Réparation - réseau routier (Théodore-Paré)	356.40
591	Hydro-Québec	Éclairage de rue	1,348.87
592	J.M. Laroche inc.	lumières de rues, stat. e-u et bibliothèque	2,391.83
593	Yves Manseau	Réparation - réseau routier & fuite d'eau	1,370.09
594	Régie intermunicipale	Enfouissement - déchets	3,025.96
595	Régie Inter.Sanitaire Hameaux	Collecte des ordures & recyclage	8,554.17
596	Alarme CSDR	Contrat de surveillance 2016 - 2017	159.82
597	Communication Plus	Contrat service répartitrice	244.43
598	Place 112	Essence camion incendie	245.62
599	Groupe ADE Estrie inc.	Travaux de nettoyage - station e-u	756.54
600	Fonds de l'information	Mutations - septembre 2016	60.00
601	CSE Incendie et Sécurité inc.	Achat de bottes	451.25
602	Michel Lessard	Frais de déplacement	68.00
603	V.R. Mobile inc.	Contrat entretien ascenseur - H.V.	1,004.00
604	Ministre des Finances	Demande d'autorisation CPTAQ	287.00
605	ANNULÉ	-	-
606	Bell Mobilité	Cellulaires - employés et Service incendie	190.06
607	Michel Lessard	Salaires - CSST	254.85

**LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL**

608	Mario Thomassin	Remboursement de taxes	87.80
609	Centre d'Extincteur SL inc.	Inspection & recharge - bouteilles	1,152.73
610	Les consultants S.M. inc.	Stab. du mur - rue des Érables	1,149.75
611	Ministre des finances	Service de police	91,211.00
612	Michel Lessard	Frais de déplacement	108.00
613	Ferme L'Apprentis/Sage senc	Remboursement de taxes	196.50
614	Construction Groupe Prévost inc.	Rive des Forges	15,832.06
615	Régie intermunicipale	Enfouissement - déchets	85.39
616	Volumacc	Service de messagerie	73.53
617	Axio	Plan & devis - rive des Érables	1,149.75
618	Josée Bouchard	Frais de déplacement	188.60
619	Jean-Pierre Briand	Congrès et déplacement	1,258.92
620	Construction Richard Gosselin	Réparation bâtiments & terrain soccer	2,957.16
621	Ecce Terra, Arpenteurs	Description - terrain (CPTAQ)	661.11
622	Fondation Louis-St-Laurent	Inscription - Oktoberfest	60.00
623	Hydro-Québec	Modification - réseau	496.68
624	Pierre-Alain Lemire	Frais de déplacement	59.20
625	Location Idéale enr.	Réparation - réseau routier (Bishop, Main)	78.76
626	Paul-Émile Poirier	Changer les réservoirs - H.V.	4,167.84
627	Polyvalente Louis-St-Laurent	Dons pour financement d'athlètes	500.00
628	Petite caisse	Renflouement de la petite caisse	96.70
629	Marc Beauregard	Remboursement - temps de glace	207.50
630	Bell Gaz Ltée	Chauffage caserne	621.68
631	Ferme Daniel Breton	Planches - répar. sentiers multifonctionnels	158.66
632	Le Groupe A&A	Photocopies	210.38
633	Le Groupe Ultima inc.	Assurance générale 2017	35,113.00
634	Hydro-Québec	Église anglicane et H.V.	1,056.12
635	Clermont Lessard	Réparation - réseau routier & bris d'eau	1,585.51
636	Martial, Denise et filles enr.	Entretien & Réparation - Chalet (Marbleton)	125.50
637	MRC du HSF	Téléphonie, Quote-part, fosses septiques	9,280.88
638	Pavage Estrie Beauce	Réparation - réseau routier	5,582.09
639	Stephane Pearson	Remboursement - temps de glace	230.00
640	Régie Inter.Sanitaire Hameaux	Collecte des ordures & recyclage	8,554.17
641	Poste Canada	Frais de poste	500.00
642	Filgo Energie/Thermoshell	Huile à chauffage - église et H.V.	1,488.50
643	La Tribune	Avis public - coordonnateur en sport, loisir	1,103.76
644	Alain Carrier, Paysagiste	Descente plage	21,201.39
645	Réal Huot inc.	Ajustement - puisard	702.44
646	PG Solutions inc.	Formation - secrétaire administrative	454.15
647	Allan James	Contrat de vidanges 2016-2017 - Lac Miroir	823.01
648	9146-8801 Québec inc.	Déneigement 2016-2017	53,539.99
649	Sylvie Fontaine	Entretien ménager C.C. et H.V.	369.60
650	Sylvie Fontaine	Entretien ménager C.C. et H.V.	369.60
651	Fonds des pensions alimentaires	Pension alimentaire - nov 16	149.38
652	Régie intermunicipale	Enfouissement - déchets	1,281.20

Le tout pour un montant total de 309 262.20 \$

Un montant de 24 984.81 \$ a été versé en salaire pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2016.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**6.1 Dérogation mineure 16-06  
Résolution 2016-220**

**Considérant** que le propriétaire du 603, rue des Érables s'adresse à la Municipalité afin d'obtenir l'autorisation d'installer du déclin de vinyle imitant le bois comme revêtement extérieur de sa résidence et de son garage, lequel revêtement ne respecte

pas le de zonage no. 00-058 à l'article 6.8 indiquant que le revêtement mural (vinyle) est prohibé dans la zone RE-05;

**Considérant** qu'un amendement au de zonage en 2005 (no. 05-109) prohibe dans la zone RE-05 le déclin de vinyle;

**Considérant** que le 603, rue des Érables ne fait pas partie de l'inventaire des bâtiments du patrimoine bâtis selon l'étude de Bergeron Gagnon inc;

**Considérant** que le bâtiment principal possède déjà du déclin de vinyle;

**Considérant** que le déclin de vinyle proposé est de style imitation de bois tant au niveau de la couleur que de la texture;

**Considérant** que l'installation du revêtement extérieur proposé améliore considérablement la qualité et le visuel des bâtiments comparativement au vinyle déjà installé sur le bâtiment principal;

**Considérant** que l'interdiction du revêtement extérieur créerait un préjudice au demandeur;

**Considérant** que le CCU recommande de réviser cette disposition, car elle ne répond pas à des objectifs de protection et de mise en valeur du patrimoine à l'échelle de la municipalité;

**Considérant** qu'après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme, informant le conseil que la demande devrait être acceptée ;

**Considérant** qu'un avis public a été donné le 21 octobre 2016, à l'effet que le conseil statuerait sur cette dérogation à son assemblé du 7 novembre 2016;

**Considérant** que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre ;

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'autoriser l'installation d'un revêtement extérieur en déclin de vinyle imitant le bois pour la résidence et le garage du 603, rue des Érables;

D'autoriser l'inspecteur en bâtiment et en environnement à émettre le permis.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Paiement du tarif pour l'analyse de la dérogation  
Résolution 2016-221**

**Considérant** que la Municipalité impose un tarif de 100 \$ pour l'analyse de toute demande de dérogation mineure;

**Considérant** que les dérogations 16-04 et 16-06 sont rattachées au même permis de construction;

**Considérant** que ces deux dérogations auraient dû être traitées dans une seule dérogation;

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'annuler les frais pour l'analyse de la demande de dérogation mineure numéro 16-06.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.2 Les Fleurons du Québec**  
**Résolution 2016-222**

**Considérant** que la municipalité est inscrite au concours « Les Fleurons du Québec » ;

**Considérant** que les prix seront remis le 1<sup>er</sup> décembre 2016 à Québec et que les frais sont de 145 \$ plus les taxes applicables ;

Sur proposition du conseiller Gérard Beaudoin,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'autoriser le maire à représenter la Municipalité et recevoir le prix ;

D'autoriser le paiement des frais d'inscription au montant de 145 \$ plus les taxes applicables;

D'autoriser le remboursement des frais de déplacement selon la Politique en vigueur.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.3 Demande CPTAQ – Sentier pédestre**  
**Résolution 2016-223**

**Considérant** que la demande d'autorisation consiste à l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit l'aménagement de sentiers pédestres d'une longueur d'environ 600 mètres sur le lot 4197755;

**Considérant** que l'aménagement des sentiers pédestres serait à titre d'usage complémentaire à des fins d'utilisation principale de l'auberge ;

**Considérant** que l'aménagement de sentiers pédestres à des fins récréatives n'est pas considéré comme un immeuble protégé selon le plan de zonage 00-058 ;

**Considérant** que le lot visé par la présente demande, ainsi que tout le terrain du demandeur n'est aucunement exploité à des fins agricoles ;

**Considérant** que le terrain est situé dans une zone d'îlot déstructuré selon l'article 59 ;

**Considérant** que le présent projet n'aura pas pour effet d'affecter l'homogénéité du milieu agricole ni même les activités agricoles environnantes;

**Considérant** que la demande ne contrevenant pas à la réglementation municipale;

**Considérant** que la commission est habilitée pour évaluer les conséquences de telles demandes;

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

De recommander à la CPTAQ d'autoriser l'aménagement de sentier pédestre d'une longueur d'environ 600 mètres sur le lot 4197755 à titre d'usage complémentaire à l'utilisation principale d'auberge.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.4 Demande CPTAQ – Corridor récréotouristique**  
**Résolution 2016-224**

**Considérant** que la demande d'autorisation du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports consiste à l'utilisation à des fins

autres que l'agriculture de l'entreprise ferroviaire Québec Central et les surlargeurs à partir du point milliaire 0.00 dans la ville de Sherbrooke jusqu'au point milliaire 42.868 dans la municipalité de Weedon pour un corridor récréotouristique;

**Considérant** la portée régionale du projet et le potentiel récréotouristique de la municipalité;

**Considérant** que la demande ne contrevenant pas à la réglementation municipale;

**Considérant** que la commission est habilitée pour évaluer les conséquences de telles demandes;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

De recommander à la CPTAQ d'autoriser l'aménagement d'un corridor récréotouristique à partir du point milliaire 0.00 dans la ville de Sherbrooke jusqu'au point milliaire 42.868 dans la municipalité de Weedon.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **7. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

### **7.1 Cotisation annuelle Réseau des bibliothèques de l'Estrie Résolution 2016-225**

**Considérant** que la municipalité est membre du Réseau Biblio de l'Estrie ;

**Considérant** que le Réseau a fixé à 3.92 \$ par citoyen la cotisation annuelle des municipalités membres ;

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accepter le tarif de 3.92 \$ par citoyen pour le service de bibliothèque.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **8. AFFAIRES COURANTES**

### **8.1 Dépôt des déclarations pécuniaires des membres du conseil**

Le directeur général dépose les déclarations pécuniaires de mesdames Micheline Breton, Chantal Laroche, Mariane Paré et de messieurs Serges Lemieux et Jean-Maurice Deschênes.

### **8.2 Calendrier des assemblées publiques du conseil Résolution 2016-226**

**Considérant** que l'article 148 du Code municipal du Québec (ou 319 de la Loi sur les cités et villes) prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Sur la proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017, qui se tiendront le :

- lundi, 9 janvier 2017 (2<sup>e</sup> lundi du mois)
- lundi, le 6 février 2017
- lundi, le 6 mars 2017
- lundi le 3 avril 2017



- lundi, le 1<sup>er</sup> mai 2017
- lundi, le 3 juillet 2017
- **mardi**, le 5 septembre 2017
- lundi, le 13 novembre 2017(2<sup>e</sup> lundi du mois)
- lundi, 4 décembre 2017
- lundi, le 5 juin 2017
- lundi, 7 août 2017
- lundi, le 2 octobre 2017

Les séances ordinaires débutent à 19 h et se tiennent à la Salle du conseil située au 76, rue Main, Dudswell;

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, conformément à la loi qui régit la municipalité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **8.3 Entretien du système de climatisation et ventilation Résolution no 2016-227**

**Considérant** que la compagnie Climatisation St-François dépose une offre de service pour l'entretien annuel des systèmes de climatisation et ventilation pour les différents bâtiments municipaux au coût de 2 435 \$ plus les taxes applicables;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accorder le contrat d'entretien des systèmes de climatisation et ventilation à Climatisation St-François, selon l'offre de service daté du 24 septembre 2016 d'une somme de 2 435 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **8.4 Jour du Souvenir Résolution 2016-228**

**Considérant** que La Légion Royale Canadien d'East Angus organise une cérémonie le dimanche 13 novembre en souvenir des soldats morts au combat ;

**Considérant** que la Municipalité désire participer à la cérémonie en apposant une couronne de fleurs au Cénotaphe ;

Sur proposition du conseiller Gérard Beaudoin,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'autoriser le maire à déposer une couronne au coût de 45 \$ au nom de la Municipalité de Dudswell, lors de la cérémonie du jour du Souvenir.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **8.5 Addenda au contrat de déneigement Résolution 2016-229**

**Considérant** que la Municipalité a procédé à un appel d'offres pour le déneigement des chemins ;

**Considérant** que la Municipalité a oublié le chemin Hall dans sa soumission;

**Considérant** que la Municipalité a demandé un prix à l'entrepreneur qui a obtenu le contrat de déneigement;

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'ajouter au contrat de la compagnie 9146-8801 Québec inc. (Excavation Lyndon Betts) le déneigement de la rue Hall au montant de 4 000 \$ par année du contrat ;

D'autoriser le maire et le directeur général par intérim à signer l'addenda audit contrat.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**8.6 Déneigement du stationnement de la bibliothèque  
Résolution 2016-230**

**Considérant** que la Municipalité a reçu une offre de service pour le déneigement du stationnement de la bibliothèque de monsieur Yves Manseau au montant de 435 \$ plus les taxes applicables;

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accorder le contrat pour le déneigement du stationnement de la bibliothèque pour un montant de 435 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**8.7 Déneigement du stationnement du chalet de services du parc Gordon-MacAulay  
Résolution 2016-231**

**Considérant** que la Municipalité a reçu une offre de service pour le déneigement du stationnement du chalet de services du parc Gordon-MacAulay de monsieur Clermont Lessard d'une somme de 2 950 \$ plus les taxes applicables;

Sur proposition du conseiller Gérard Beaudoin,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accorder le contrat pour le déneigement du stationnement du chalet de services au parc Gordon-MacAulay pour un montant de 2 950 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**8.8 Gestion des eaux de pluie rue des Érables  
Résolution 2016-232**

**Considérant** qu'un citoyen de la rue des Érables avise la Municipalité à l'effet que devant chez lui, il y a une accumulation d'eau lorsqu'il pleut ;

**Considérant** que l'eau provient de la rue Church et descend sur la rue Principale Est et tourne sur la rue des Érables et vers le 601 et 603, des Érables ;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'autoriser l'installation d'un caniveau perpendiculairement au sens de l'écoulement près de l'intersection des Érables/Principale Est et de diriger l'eau dans le ruisseau adjacent, le tout pour un montant maximum de 6 500 \$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**8.9 Projet sentinelle  
Résolution 2016-233**

**Considérant** que la municipalité de Dudswell participe depuis plusieurs années au projet sentinelle;

**Considérant** que le projet a été reconduit pour l'été 2017;

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'inscrire la municipalité de Dudswell au projet sentinelle pour l'été 2017 et d'informer la Sûreté du Québec.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**8.10 Entretien des habits de pompiers  
Résolution 2016-234**

**Considérant** que la Municipalité doit faire nettoyer les habits de pompiers;

**Considérant** que la Municipalité a reçu des cotations de deux entreprises pour le nettoyage des habits de pompiers;

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'autoriser le nettoyage des habits de pompier par la compagnie l'Arsenal selon l'offre de service.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**8.11 Achat de nouveaux conteneurs  
Résolution 2016-235**

**Considérant** que la capacité des conteneurs à déchets et recyclage à certains endroits de la municipalité est inadéquate;

**Considérant** que l'entreprise Soudure Mario Thomassin fabrique des conteneurs adaptés aux camions de collectes de la Régie des Hameaux;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'autoriser la fabrication de 11 conteneurs par l'entreprise Soudure Mario Thomassin comme suit :

Nombre	type	prix unitaire	total
2	6 verges	1 725,00 \$	3 450,00 \$
8	7 verges	1 925,00 \$	15 400,00 \$
1	10 verges	2 215,00 \$	2 215,00 \$
		total	<b>21 065,00 \$</b>

De concevoir les conteneurs pour les camions de collectes de la Régie des Hameaux et que les couverts soient faits de plastique.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**8.12 Engagement d'un préposé à la patinoire au parc Gordon-MacAulay  
Résolution 2016-236**

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'engager Monsieur Bernard Boutin à titre de préposé à la patinoire au parc Gordon-MacAulay ;

De fixer son salaire comme suit :

- pour l'entretien et la surveillance 16.10 \$/l'heure ;
- pour l'entretien avec la souffleuse 21.49 \$/l'heure;

D'autoriser la location d'équipement pour la préparation du fond des patinoires si nécessaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **8.13 Dépôt du rapport du maire sur la situation financière de la municipalité**

#### **Discours du maire pour l'année 2016**

Chères concitoyennes, chers concitoyens, Mesdames et Messieurs du conseil.

Conformément à l'article 955 du *Code municipal du Québec*, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le bilan de la situation financière de notre municipalité.

#### **1. Derniers États financiers vérifiés par Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C. en date du 31 décembre 2015.**

Au 31 décembre 2015, les revenus, les dépenses, le surplus accumulé et les réserves sont au montant de :

Revenus de fonctionnement	2 776 593.00 \$
Charges de fonctionnement	2 499 406.00 \$
Amortissement des immobilisations	311 040.00 \$
Remboursement de la dette à long terme	298 400.00 \$
Activités d'investissement	82 091.00 \$
Affectation du surplus au financement des dépenses	325 000.00 \$
Excédant net (surplus)	532 736.00 \$

Le surplus accumulé non affecté en date du 31 décembre 2015 est de 1 186 152.00\$.

#### **2. Le rapport du vérificateur.**

Le vérificateur mentionne qu'il a effectué tous les sondages qu'il a jugés nécessaire et, que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2015.

#### **3. Indication préliminaire du budget 2016.**

Recettes	2 758 563 \$
Affectation des surplus	210 000 \$
Dépenses de fonctionnement	2 562 024 \$
Remboursement de la dette à long terme	36 539 \$
Dépenses en immobilisation	370 000 \$
Surplus prévu	0 \$

#### **4. Orientation générale du budget 2017**

Nous serons dans notre 3<sup>e</sup> année du rôle triennal servant pour les années 2015, 2016 et 2017.

**Les dossiers prioritaires pour l'année 2017 sont les suivantes :**

1. La poursuite de la révision du plan d'urbanisme et des règlements de zonage de la municipalité.
2. Poursuivre l'application du règlement relatif à la pollution visuelle, des bandes riveraines et des fosses septiques.

3. Application du règlement relatif au contrôle de l'éclairage extérieur (pollution lumineuse).
4. Application du règlement sur les matières résiduelles.
5. Financer nos opérations à même nos recettes courantes.
6. Mise en application du plan de développement local.
7. Poursuivre la mise en application du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.
8. Poursuivre l'amélioration et l'entretien du réseau routier.
9. La mise à jour du plan d'intervention des infrastructures municipales afin de pouvoir présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme de la taxe d'accise. La subvention est évaluée à 827 750\$.
10. Démarrage du projet de construction d'un centre communautaire
11. Construction d'une patinoire multifonctionnelle au Parc Jocelyn Gouin
12. Démarrage d'un projet domiciliaire à Bishopton sur un terrain appartenant à la municipalité.
13. Terminer la restructuration de l'administration de la municipalité afin de garantir des services de qualité aux citoyens.
14. Descente à bateau sur la Rivière Saint-François

**Réalisations 2016 en plus des contrats majeurs:**

1. Suite à l'absence de notre directrice générale et du départ d'un de nos employés le conseil a procédé à l'embauche d'un directeur général par intérim et à l'octroi d'un contrat pour la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égouts
  2. La municipalité a revu en profondeur ses documents d'appel d'offres relativement aux travaux de voirie afin d'améliorer la qualité des services.
  3. La municipalité a procédé à la restauration des rives des barrages rue des Forges et des Érables.
  4. Le terrain de soccer est terminé et sera accessible dès l'an prochain.
  5. Réaménagement de la descente à la plage
- 5. Liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000.00 \$ au 03/11/2015**

La Municipalité de Dudswell a octroyé un contrat à :

Groupe Ultima inc.	Assurance de la municipalité	33 579.00 \$
Marc Fortin	Contrat déneigement	280 271.38 \$
Transp. Exc. Michel Couture	Rechargement	166 041.53 \$
Trans. Exc. Stéphane Nadeau	Réparation de ponceaux	84 971.35 \$

**6. Liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ au 31/10/2015**

9146-8801 Québec inc.	transport gravier	7 249.22 \$
(Lyndon Betts)	transport bord accotement	6 862.75 \$
	Transport et matériaux (terrain soccer)	31 233.86 \$
Transp.-exc. Jocelyn Ménard Inc.	Nivelage	39 634.18 \$

**La Municipalité a contribué financièrement à :** **pour un montant**

Subvention de fonctionnement à l'ATCD	47 729.55 \$
Centre régional de services aux bibliothèques de l'Estrie	7 864.75 \$
Bureau d'accueil touristique de Dudswell	8 000.00 \$
Régie inter municipale de déchets (enfouissement)	29 081.01 \$
Transport des déchets et recyclage	85 541.70 \$
Transport du Bonheur	7 344.00 \$
Quote-part à la MRC du Haut-Saint-François	214 931.86 \$
Service de la Sûreté du Québec	182 422.00 \$

**7. Rémunération du conseil pour l'année 2016**

Rémunération du maire 13 672.44 \$ Allocation non imposable 6 836.22 \$

Rémunération des conseillers 4 557.36 \$ Allocation non imposable 2 278.80 \$

**8. Rémunération estimée du maire pour l'année 2016 à la M.R.C. du Haut-Saint-François**

Rémunération du maire 1 078.60 \$ Allocation non imposable 539.30 \$

Je tiens à remercier mes collègues du Conseil municipal ainsi que les employés municipaux pour leurs soutiens tout au long de cette année

Le tout respectueusement soumis, ce 7 novembre 2016

Jean-Pierre Briand, maire

**9. ADOPTION DE REGLEMENT**

**10. DIVERS**

**10.1 Dépôt de l'État financier comparatif des 9 premiers mois de l'année**

Le directeur général par intérim dépose un État financier comparatif des activités de fonctionnement à des fins fiscales pour les 9 premiers mois de l'année .

**10.2 Engagement d'un préposé à la patinoire du Parc Jocelyn Gouin  
Résolution 2016-237**

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'engager Monsieur Luc Turmel à titre de préposé à la patinoire au parc Jocelyn Gouin ;

De fixer son salaire comme suit :

- pour l'entretien et la surveillance 16.10 \$/l'heure ;
- pour l'entretien avec la souffleuse 21.49 \$/l'heure;

D'autoriser la location d'équipement pour la préparation du fond des patinoires si nécessaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**11.1 Réponses aux questions des citoyens du mois passé**

Aucune question n'avait été laissée en suspens.

**11.2 Période de questions des citoyens**

Le président de l'assemblée donne les directives relativement à la période de question.

Conformément au Règlement 2015-208

- La période de questions est d'une durée maximale de trente minutes, mais peut prendre fin prématurément s'il n'y a pas de questions adressées aux membres du conseil.

Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :

- s'identifier au préalable (nom – lieu de résidence);
- s'adresser au président de la séance ;
- poser une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, toute personne pourra poser une nouvelle question ainsi qu'une nouvelle sous-question, lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait, et ainsi de suite à tour de rôle, jusqu'à l'expiration de la période de questions.

Tout membre présent à cette rencontre publique doit :

- s'adresse en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou libelleux;
- s'abstenir de crier, de chahuter, de faire du bruit ou poser tout autre geste susceptible d'entraver le bon déroulement de la séance;
- obéir à une ordonnance de la personne qui préside la séance ayant trait à l'ordre et au décorum durant les séances du conseil.

Monsieur le président de l'assemblée donne la parole aux citoyens présents dans la salle pour ceux qui veulent des informations supplémentaires sur les sujets traités à l'ordre du jour.

## **12. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Pierre Briand, maire, déclare la séance close à 19h55.

## **11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le conseiller Jean-Maurice Deschênes, propose la levée de la séance à 19h55.

---

Jean-Pierre Briand  
Maire

---

Roland Gascon  
Directeur général/secrétaire-trésorier  
par intérim